

**COMPTE-RENDU SUCCINT  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 7 DECEMBRE 2011**

L'an deux mil onze, le sept décembre, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie à dix-neuf heures sous la présidence de Monsieur Alain VALLAEYS, Maire,

En suite de convocation en date du 30 novembre 2011

Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 15

Etaient présents : Alain VALLAEYS, Olivier DUBREUCQ, Odette FAVIER, Philippe LAQUAY-PINSET, Louis LAMBELIN, Raymonde PROOST, Serge COISNE, Antonio CONTRAFATTO, Roger DESRAMAUX, Gauthier DUMOULIN, Xavier GIRARD, Christian LELEU, Gilles RONSE, Anne SEILLÉ, Thérèse SPRIET

Absents ayant donné procuration: Catherine BIGO, Nicolas CUVELIER, Françoise DEVENDEVILLE

Secrétaire de séance : Gauthier DUMOULIN

**Ordre du jour** :

- Signature d'une convention pour la passation d'un groupement de commandes avec la CCPP dans le cadre de recrutement de bureaux d'études pour l'élaboration d'un plan de désherbage et d'un plan de gestion différenciée ;
- Décision de reversement des recettes du marché de Noël et de la bourse au jouet au Téléthon ;
- Approbation du rapport d'activités 2010 du SIVOM ;
- Approbation du rapport d'activités et du compte administratif 2010 du SERMEP ;
- Avis du Conseil municipal sur le projet d'aménagement du parc d'activités de la Planque ;
- Autorisation de signature d'une convention avec la Centre de Gestion du Nord pour les services rendus au titre de la prévention ;
- Questions diverses

**I – Signature d'une convention pour la passation d'un groupement de commandes avec la CCPP dans le cadre de recrutement de bureaux d'études pour l'élaboration d'un plan de désherbage et d'un plan de gestion différenciée**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 25 mai 2011, par laquelle il avait été autorisé à signer la Charte d'Entretien des Espaces Publics avec l'Agence de l'Eau et le Conseil Régional. La signature de cette charte impose la réalisation par des bureaux d'études de diagnostics initiaux, en particulier un plan de désherbage ainsi qu'un plan de gestion différenciée.

Plusieurs communes de la CCPP, et la CCPP elle-même pour ses espaces communautaires, ayant également signé cette charte, il a été proposé de réaliser un groupement de commande pour le recrutement de ces bureaux d'étude.

Monsieur le Maire demande aujourd'hui au Conseil Municipal de l'autoriser de bien vouloir l'autoriser à signer avec la CCPP la convention constitutive de ce groupement de commandes.

Le Conseil municipal accède à cette demande à l'unanimité.

## **II – Décision de reversement des recettes du marché de Noël et de la bourse au jouet au Téléthon**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité de reverser les bénéfices issus de la location des tables et chalets pour le Marché de Noël et la Braderie du Jouet au Téléthon 2011, soit 114 € (cent quatorze euros).

## **III – Approbation du rapport d'activités 2010 du SIVOM**

Le Conseil Municipal, conformément à l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, doit prendre connaissance du rapport annuel d'activités du SIVOM du Grand Sud de Lille pour l'année 2010.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable sur ce rapport.

## **IV – Approbation du rapport d'activités et du compte administratif 2010 du SERMEP**

Le Conseil Municipal, conformément à l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, doit prendre connaissance du rapport annuel d'activités du SERMEP pour l'année 2010.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable sur ce rapport.

## **V – Avis du Conseil municipal sur le projet d'aménagement du parc d'activités de la Planque**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du déroulement d'une enquête publique du 2 au 16 décembre 2011, concernant l'autorisation demandée par le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie au titre du Code de l'Environnement pour le projet d'aménagement du Parc d'Activités de la Planque, sur les communes de Pont-à-Marcq et d'Ennevelin.

Dans le cadre de cette enquête, le Conseil municipal est invité à exprimer son avis.

Au vu des nombreux bénéficiaires, notamment en terme d'emploi, que pourra apporter aux deux communes ce parc d'activités, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable.

**VI – Autorisation de signature d'une convention avec la Centre de Gestion du Nord pour les services rendus au titre de la prévention**

Le 21 octobre 2011, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord a fixé une nouvelle tarification relative aux services de prévention. Ainsi, le coût des prestations est fixé, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, à 52 € la visite pour la médecine préventive et à 70 € la visite pour la sécurité au travail.

Suite à cette nouvelle tarification, les conventions ont été réactualisées. Monsieur le Maire demande donc au Conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à signer ces nouvelles conventions.

Le Conseil municipal accède à cette demande à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Vu, le Maire,  
Alain VALLAEYS